

Gouvernance de préfiguration de l'union des deux Régions

Martin Malvy, président de la Région Midi-Pyrénées et Damien Alary, président de la Région Languedoc-Roussillon, ont présenté à l'issue de leur réunion de travail de ce jour la gouvernance de préfiguration de l'union des deux Régions.

1) Une gouvernance politique et administrative à 4 niveaux :

La Conférence des Présidents de Régions constitue l'organisme d'orientation, de décision et de suivi des projets concourants à la mise en œuvre de l'union des deux Régions. Elle fixe mensuellement le calendrier de l'animation politique externe et interne et la communication sur la démarche. Elle est composée des 2 Présidents de Région, des directeurs de cabinet et des directeurs généraux des services.

La prochaine réunion aura lieu le 10 mars prochain à l'Hôtel de Région Languedoc-Roussillon.

Le Comité mixte de pilotage technique, sous la responsabilité des deux Directeurs Généraux des services, avec le concours des deux Directions Générales et des Directeurs des Administrations Régionales en vue de favoriser :

- la mutualisation des ressources
- le rapprochement des procédures
- la convergence des politiques publiques

Il se réunira vendredi 13 février à l'Hôtel de Région Languedoc-Roussillon.

La Commission mixte Languedoc-Roussillon Midi-Pyrénées des Vice-Présidents, commune aux deux Régions, regroupe à parité les Présidents, les Vice-Présidents, les directions générales et les cabinets des deux régions, pour suivre les travaux relatifs à la préfiguration de la grande Région, en amont des communications et délibérations soumises aux assemblées plénières et dans la continuité des orientations définies par la Conférence des Présidents.

La Conférence mixte des Présidents est composée des groupes politiques des deux Régions. Elle aura à connaître des projets de délibérations qui pourront être prises dans le cadre de la loi du 18 décembre 2014.

2) Par ailleurs, Damien Alary et Martin Malvy ont décidé ce matin :

- de saisir les Présidents de chacun des 2 Conseils économiques, sociaux et environnementaux régionaux (CESER) en leur confiant une mission prospective sur l'aménagement et l'équilibre du futur territoire régional à l'horizon 2030.

- que les organisations représentatives du personnel seront régulièrement tenues informées et concertées sur les modalités de mise en œuvre de l'union des 2 Régions.

Enfin, les 2 Présidents de Région demanderont à rencontrer le Premier ministre et les ministres concernés pour être pleinement associés à l'organisation territoriale des services de l'Etat en région, dans une perspective d'équilibre des territoires.